



COLLOQUE 2015

(Delta Sherbrooke, 2685 rue King Ouest, Sherbrooke)

Programme

Thème du Colloque :

Le maintien des acquis et la pérennité des services

Mercredi le 22 avril :

13h00 à 13h55 : Accueil et inscription

14h00 : Ouverture et mot de bienvenue par la présidente Mme Anne Auclair

**14h05 à 14h50 : Contrôle routier
Contrôleur sur place pour la présentation**

L'atelier vise à faire connaître le rôle et le travail du contrôle routier, et de faire connaître les éléments à la base de leurs interventions envers des organisations de transport collectif au niveau régional et rural.

14h50 à 15h05 : Pause

**15h05 à 16h15 : Le transport collectif en secteurs urbain, régional et rural
Thérèse Domingue, directrice de l'ATCRQ, et Anne Auclair,
présidente de l'ATCRQ et M. Pierre Bélanger, directeur de
l'Association Québécoise du transport Intermunicipal et Municipal
(AQTIM)**

Remise en contexte de la structure du transport collectif dans ces trois secteurs, et rappel des programmes existants (cibles et budgets) dans le but de bien saisir les enjeux du transport collectif pour une région, un territoire ou une MRC.

**16h15 à 16h25 : Sécurité routière
Thérèse Domingue**

Présentation d'une vidéo et des règles en application (élaboration en partenariat avec le MTQ et des travaux du comité provincial sur la sécurité routière du Québec)

Certains territoires mettent en place des outils d'embarquement ou de débarquement de leur service, sans savoir que le lieu identifié est non sécuritaire et non conforme aux lois. Suite au visionnement de la vidéo, des exemples de collaboration et de mesures seront suggérés pour pallier à ce problème.

16h25 à 16h45 : Les participants et participantes échangent sur les mesures de sécurité en place dans leur territoire

16h45 à 17h00 : Présentation des résultats du travail des participants et participantes sur les règles de sécurité

17h00 : Soirée et souper libres

Jeudi le 23 avril :

8h30 à 8h55 : Accueil et inscription

8h55 à 9h00 : Mot d'ouverture de la journée

**9h00 à 10h00 : Clinique juridique
Me Bernard Jacob
Associé de Morency société d'avocats**

La complexité des lois, règlements et juridiction, fait en sorte que plusieurs services proposés ne répondent pas à l'environnement légal pour certains intervenants extérieurs à vos organisations.

Le but de l'atelier correspond à la phase 2 du « Guide des bonnes pratiques ». Il permettra de valider la majorité des pratiques que nous retrouvons, et ce, en tenant compte de la subtilité dont vous faites preuve.

Un élément important est à retenir, il ne s'agit pas que toutes et tous modifient leur mode de livraison du service, il faut collectivement identifier les lois et les règlements écrits à une période où le transport collectif en régions et territoires ruraux n'existait pas, et proposer de les mettre au goût du jour.

Les participants et participantes sont invités(es) à échanger avec Me Jacob lors de la présentation.

10h00 à 10h20 : Pause

10h20 à 11h50 : Le transport bénévole et le transport collectif : quelle vision et quels moyens pour répondre adéquatement aux besoins du citoyen ?

**Panel de discussion : Thérèse Domingue ATCRQ, Paulette Lalande représentante de la FQM, M. Dori Saliba, président du CPCDIT
Animation : Anne Auclair (ATCRQ)**

Le transport bénévole et le transport collectif sont deux choses, qui répondent à des besoins de mobilité individuelle (clientèle spécifique) pour l'un, collective pour l'autre. Toutefois, le transport bénévole est soutenu

financièrement par le MTQ depuis plusieurs années à même le programme de transport collectif.

À partir du décret soutenant le programme de subvention pour le transport collectif et de la présentation de différentes pratiques, l'objectif de ce panel de discussion est de convenir d'un mode de soutien financier propre aux besoins de mobilité individuelle des clientèles spécifiques.

12h00 à 13h30 : Dîner

**13h30 à 14h45 : Présentation d'un modèle de guichet unique en transport terrestre des personnes : montrajet.ca
CADUS, le Centre de gestion des déplacements du Saguenay-Lac-Saint-Jean.**

L'intermodalité est-elle la solution pour faire compétition à l'automobile?

Nulle part les usagers ne peuvent consulter toute l'offre en transport sur leur territoire. Étudiants, travailleurs, personnes âgées et à mobilité réduite ont tous des besoins différents en transport, soit : les origines, les destinations, les modes de transport, les temps de la journée et les budgets diffèrent entre chaque personne. C'est une tâche imposante pour l'individu que de consulter l'information de plusieurs services de transport et d'établir son trajet. Par ailleurs, les transporteurs ont peu de moyens pour connaître les habitudes de déplacement sur leur territoire et d'adapter leur service en conséquence.

Montrajet.ca est un site internet qui vise à regrouper le covoiturage, le transport collectif et la mobilité active et à faciliter la gestion des déplacements, tant pour les usagers que pour les transporteurs. Cet outil accessible pour tous pourra générer des itinéraires combinant plusieurs modes de transports lors d'un même trajet.

Le CADUS vous présentera les phases de développement déjà réalisées et à venir de montrajet.ca.

14h45 à 15h05 : Pause

**15h05 à 15h45 : Présentation du programme 2015 du MTQ
Le plan de transport pour l'année 2015
M. Martin Breault (MTQ)
Directeur du transport terrestre des personnes**

Cette présentation vise à mettre de l'avant les modifications au programme pour l'année 2015 par rapport au programme précédent (plan de transport, utilisation des surplus, etc.) et les attentes du milieu pour le nouveau programme à venir au 1^{er} janvier 2016.

15h45 à 16h30 : Période d'échanges sur le programme du MTQ ainsi que du plan de transport (actuel et à venir)

18h00 à 20h30 : Souper

Vendredi le 24 avril :

8h30 à 8h55 : Accueil et inscription

8h55 à 9h00 : Mot d'ouverture de la journée

9h00 à 10h00 : Le rôle et la place du secteur privé dans l'organisation du transport collectif
Mme Manon Cartier du transport collectif et adapté de la MRC de l'Érable
M. François Barrette d'Autobus Maheux

Madame Cartier et M. Barrette, présenteront leurs expériences respectives dans l'élaboration de leurs ententes ayant comme résultat : un partenariat.

La présentation de Madame Manon Cartier, démontre également les avantages des ententes avec le secteur privé, pour proposer un transport accessible pour tous et toutes. L'obligation d'harmoniser le transport collectif avec le transport adapté uniquement lorsqu'il y a un usager, ne s'applique pas dans sa formule de fonctionnement.

10h00 : Pause

10h15 à 11h00 : Problèmes rencontrés par les organisations et fournisseurs de services
Panel d'échange avec le public : Luc Lafrance (Fédération des transporteurs par autobus du Québec) et Thérèse Domingue (ATCRQ)
Animation : Anne Auclair

11h00 à 11h05 : Mot de la fin et remerciements par Mme Anne Auclair

11h15 à 13h00 : Assemblée générale annuelle et dîner sur place